



Un **nouveau** terminal
pour le **développement**
des **Bouches-du-Rhône**
et de la **Provence**

www.mp2.aeroport.fr

19 destinations
à partir de **14,99 €***

Bristol - Bruxelles Charleroi - Cologne Bonn - Dublin - Eindhoven - Fès
Francfort Hahn - Glasgow PIK - Karlsruhe Baden - Liverpool - Londres STN / LGW
Madrid - Marrakech - Munich - Oslo TORP - Oujda - Porto - Rome CIA

mp²
marseille rovence

L'aérogare low-cost dédiée
aux vols réguliers à bas tarifs

* Prix TTC, à partir de, aller simple, soumis à conditions.



Des ambitions pour l'aéroport Marseille Provence



L'ouverture de l'Aérogare low-cost mp² témoigne de notre volonté commune de doter notre département d'un aéroport moderne, attractif, compétitif et toujours mieux adapté aux besoins des utilisateurs.

Ce nouvel équipement va nous permettre de poursuivre nos ambitions d'ouverture vers l'Europe et la Méditerranée, de valoriser nos atouts touristiques et économiques et d'élargir les publics de voyageurs.

C'est dans cette perspective que l'investissement du Conseil Général sur ce projet prend tout son sens car il est nécessaire de relever avec audace et volonté les défis auxquels l'aéroport Marseille Provence est confronté.

Jean-Noël GUÉRINI
Sénateur des Bouches-du-Rhône
Président du Conseil Général 13



Bénéfices pour le tourisme :

Chaque vol quotidien low-cost (à bas tarif) représente chaque année plusieurs millions d'euros de retombées économiques, plusieurs dizaines de milliers de touristes supplémentaires et de nuitées en hébergement marchand. A l'échelle du projet, c'est un formidable accélérateur pour l'attractivité touristique des Bouches-du-Rhône et de la Provence. Dès la 1^{ère} année d'exploitation, ce sont 400 000 touristes supplémentaires pour la région.



Bénéfices pour l'environnement :

Les compagnies low-cost (à bas tarif) utilisent des avions de dernière génération afin de réduire leurs coûts. Ces appareils sont donc moins polluants et moins bruyants que la moyenne. De plus, leurs taux de remplissage sont supérieurs à la moyenne, ce qui réduit encore les nuisances rapportées au nombre de passagers transportés.

Bénéfices pour l'emploi :

Plusieurs centaines d'emplois sur l'aéroport, mais également dans l'industrie hôtelière, dans la restauration, dans les commerces, etc...



Bénéfices pour les entreprises :

Une dizaine de nouvelles destinations directes européennes, accessibles par vol direct et à bas tarif, afin de faciliter les échanges entre les entreprises locales et le reste de l'Europe.

Ce nouveau réseau peut aussi favoriser l'implantation de nouvelles entreprises étrangères dans la région, sources d'investissements importants.



Bénéfices pour tous :

Les bas tarifs pratiqués par les compagnies low-cost donnent accès au transport aérien à des personnes qui n'ont jamais pu l'utiliser pour une raison de prix.

Ils permettent aux autres de voyager plus souvent et de découvrir de nouveaux horizons, de nouvelles idées, sources de dynamisme.



Une révolution pour notre territoire



Rejoindre le peloton de tête des grandes métropoles européennes, tel est l'objectif de Marseille Provence.

La création de mp² est de ce point de vue un atout décisif. Grâce à cette infrastructure cofinancée par la CCI Marseille Provence et le Conseil Général 13, notre territoire va se trouver connecté à 19 destinations directes supplémentaires en Europe et en Afrique du Nord.

Il s'agit bien là d'une véritable révolution qui replace Marseille Provence au cœur d'une Europe en pleine mutation.

Une meilleure accessibilité c'est plus d'emplois directs et indirects, c'est aussi une meilleure attractivité économique et touristique, c'est un meilleur rayonnement au niveau européen et mondial.

Cette formidable opportunité, nous devons la saisir à bras le corps et en faire le levier d'un nouveau développement et d'une nouvelle croissance en y associant tous les acteurs économiques et politiques de notre territoire.

Jacques PFISTER
Président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie Marseille Provence

La dimension du projet

- 16,4 millions d'euros d'investissement, dont 7,6 financés par le Conseil général des Bouches-du-Rhône.
- 1 000 000 de passagers supplémentaires la première année.
- 19 destinations reliées en vols réguliers directs et à bas prix.
- Capacité de 3 700 000 passagers.
- Une reconnaissance mondiale liée à l'innovation du concept 2 aéroports en 1 (premier aéroport européen à proposer 2 services différents à des prix différents pour donner le choix aux compagnies et aux passagers).



Le planning

Appel à projet : mai 2004
Début des travaux : octobre 2005
Pose de la 1^{ère} pierre : 7 décembre 2005
Ouverture des réservations : printemps 2006
Premiers vols : septembre 2006
Inauguration de l'aérogare : 25 octobre 2006
Création de la base Ryanair : 8 novembre 2006

Aéroport Marseille Provence

B.P 7 - 13727 Marignane cedex - France
Tel. +33 (0)4 42 14 14 14
Fax +33 (0)4 42 14 27 24